

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le JEUDI 22 SEPTEMBRE 2022 - à 20 H 00

Salle du Conseil - Place Bad-Abbach

- Désignation des secrétaires de séance
- > Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

> INFORMATIONS

Rapport activité 2021 - SIPAG Rapport activité 2021 - Mission Locale

> AFFAIRES GENERALES

SPL OSER — Rapport des mandataires représentants des collectivités locales dans les Sociétés Publiques Locales

> FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

Délégation de Service Public – Service public de la petite enfance – Avenant n°2 relatif au respect des principes d'égalité, de laïcité et de neutralité

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et de son règlement au 1er janvier 2023

Fixation du mode de gestion des immobilisations et de la durée des amortissements à compter du 1er janvier 2023

> RESSOURCES HUMAINES

Création Emploi permanent - Filière technique - Grade d'adjoint technique

➤ URBANISME – ENVIRONNEMENT

Création et entretien des ripisylves dans le cadre du projet Marathon de la Biodiversité de la Métropole — Sites du « Pré aux Anes » et de la « Goutte de la Combe » - Autorisation donnée au Maire de signer les conventions avec la Métropole de Lyon

> QUESTIONS DIVERSES

(En application de l'article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020)

Le Maire, Gérald EYMARD